

Conseil Municipal de Villeneuve de la Rivière
Séance du 6 février 2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de VILLENEUVE DE LA RIVIERE
Séance du 6 février 2014

L'an deux mille quatorze et le six février à 18 H 15, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de monsieur Jacques MARRASSE, maire de la commune

✓ **PRESENTS :**

J. MARRASSE - M. MERINO - P. PASCAL - C. PIQUES - G. LECOUR - B. FOURQUET - J. BELBEZE - A. BARWIK - L. ALSINA - F. SOUCI.

✓ **ABSENTS EXCUSE :**

Monsieur R. GONZALEZ donne procuration à Mme M. MERINO
 Madame C. MARTINEZ donne procuration à M. B. FOURQUET

Mme Maryse MERINO est secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR

-Travaux rue du ruisseau:

Le cuvelage du ruisseau est indispensable. Il est complètement bouché par les racines des arbres au niveau de la maison Pierre-Henri DAURIACH et de la maison FONT. Prévoir de remplacer par des tuyaux en fonte. Le coût des travaux est estimé à 6 456,00€.

Accord à l'unanimité

Questions diverses :

- Les travaux relatifs à la rénovation de la façade de la maison HEREDIA - Rue neuve, ainsi que l'arche et les deux maisons avoisinantes sont estimés à 8 196,00€.

Accord à l'unanimité

- Le Conseil municipal souhaite que la compétence en matière d'aide financière pour les sorties scolaires (sorties pédagogiques, voyage de fin d'année, classes vertes,..) relève de la compétence du CCAS.

Accord à l'unanimité

La séance est levée à 19h00mn